Université d'Antananarivo
Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion
Et de Sociologie
Département ECONOMIE
Promotion sortante

Année universitaire
2006-2007

Mémoire de maîtrise ès-science économique

L'INTEGRATION REGIONALE ET SA PERTINENCE :

Etude de cas de l'économie paysanne malgache

Présenté par :

RABEARISON Toky Andriantsoa

Encadré par :
Mr RAKOTOVAO Heriniaina Andriananja

Date de soutenance : 09 Novembre 2007

REMERCIEMENTS

Malgré mes efforts et mes volontés, mon mémoire de fin d'étude en second cycle n'a pas pu être accompli sans le soutien du Bon Dieu.

La concrétisation de ce document, je la dois à Monsieur RAKOTOVAO Heriniaina Andriananja. Je lui adresse mes vifs remerciements de par sa volonté de m'avoir encadré, et dirigé tout au long de la réalisation de ce travail.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'accomplissement de mon travail, notamment :

- ma famille pour leur soutien moral et surtout financier ;
- le personnel de la MAEP, MFB, Banque mondiale, INSTAT pour leur vif acceuil, leurs services et leur volonté de me fournir des documents ;
- monsieur Haja RAMANANJATOVO pour son soutien materiel

« … Ma réussite, je vous dois à tous. Merci »

LISTE DES TABLEAUX

page

Tableau 1 : Tableau comparatif SADC et COMESA 12
Tableau 2 : Madagascar, atouts et faiblesses……15
Tableau 3 : Variation de prix au producteur de paddy……..22
Tableau 4 : Production totale et produits vivriers…….23
Tableau 5 : principaux produits d'exportation……..24
Tableau 6 : principaux produits industriels ……..24
Tableau 7 : Evolution de l'importation entre 2000 et 2005……..26
Tableau 8 : Balance commerciale de 2000 à 2005……..27
Tableau 9 : Evolution de quelques indicateurs économiques de Madagascar…….28
Tableau 10 : Seychelles, atouts et faiblesses…….29
Tableau 11 : Maurice, atouts et faiblesses……29
Tableau 12 : l'exportation malgache vers les pays du COMESA…….31
Tableau 13 : l'importation malgache en provenance des pays du COMESA ……..31

GRAPHE

Structure de l'exportation par produit de 1996 à 2000…….25

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Etapes de l'intégration économique…….4
Encadré 2 : Théorie de l'avantage absolu ……..5
Encadré 3 : Théorie de l'avantage comparatif……6
Encadré 4 : les règles d'origine du COMESA …….16
Encadré 5 : Aperçue globale du programme SAHA…….35

GLOSSAIRE

BAD : Banque africaine pour le développement

COI : Communauté de l'Océan Indien

COMESA: Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe

INSTAT : Institut Nationales des Statistiques

IOR-ARC: Indian Ocean Rim – Association for Régional Coopération

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OUA : Organisation de l'Union Africaine

PADR : Plan d'Action de Développement Rural

PIB : Produit Intérieur Brut

PSDR : Projet de Soutien pour le Développement Rural

SACU : Southern African Customs Union

SADC : Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADCC : Conférence pour la Coordination du Développement de l'Afrique Australe

SAHA : Sahan'Asa Hampandrosoana ny eny Ambanivohitra

MAP : Madagascar Action Plan

MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche

UDEAC : Union Douanière et Economique de l'Afrique Australe

ZEP : Zone d'Echange Préférentiel

ZLE : Zone de Libre Echange

TABLE DES MATIERES

page
Remerciements……i
Liste des tableaux……ii
Graphe……ii
Liste des encadrés…….....ii
Glossaire……....iii
Introduction……...2

Chapitre I : L'INTEGRATION REGIONALE……3

I-1 Définitions et bases théoriques de l'intégration régionale…….……4

I-1-1 Définitions…….….4

I-1-2 Bases théoriques…….....5

I-2 L'intégration régionale en Afrique : SADC et COMESA ……....8

I-2-1 Processus d'intégration dans la SADC et dans le COMESA…….8

I-2-2 Fondements historiques et politiques de la SADC et du COMESA……10

Chapitre II : ETUDE DE CAS DE MADAGASCAR……..…13

II-1 Contexte macro économique de Madagascar…….…14

II-1-1 Aperçue globale de la réalité économique à Madagascar…….. 14

II-1-2 Madagascar et les critères de convergence macro économique du COMESA...16

II-2 Madagascar dans la région économique africaine……..17

II-2-1 Mesures à renforcer ……...18

II-2-2 Mesures à mettre en place……...……19

Chapitre III Evaluation et Etude comparative des pays membres du COMESA ……...21

III-1 Analyse temporelle de la situation macro économique de Madagascar …..…..22

III-1-1 Analyse de la production……...22

III-1-2 Analyse des échanges……23

III-2 Analyse comparative des pays membre des coopérations régionales africaines

III-2-1 Madagascar…….. .28

III-2-2 Les autres pays…… ……..29

Chapitre IV Evolution récente, perspectives d'avenir du développement rural et enjeux de la politique agricole malgache……...33

IV-1 L'approche par les associations paysannes……...34

IV-1-1 Coopération Suisse Madagascar……34

IV-1-2 Le plan d'action pour le développement rural à Madagascar……36

IV-2 Perspectives d'avenir du développement rural et enjeux de la politique agricole malgache……..37

IV-2-1 Les perspectives d'avenir du développement rural malgache……...37

IV-2-2 les enjeux de la politique agricole malgache……39

Conclusion……41

Références bibliographiques…….……...42

Annexes…….43

SOMMAIRE

Chapitre I : L'intégration régionale : Fondement théorique et le cas du COMESA et de la SADC

I-1 Définition et bases théoriques de l'intégration régionale
I-2 L'intégration régionale en Afrique : SADC et COMESA

Chapitre II : Etude de cas de Madagascar

II-1 Le contexte macro économique de Madagascar
II-2 Madagascar dans la région économique africaine

Chapitre III : Evaluation et étude comparative des pays membres du COMESA

III-1 Analyse de la situation macro économique de Madagascar
III-2 Analyse comparative des pays membres du COMESA

Chapitre IV : Evolution récente, perspective d'avenir et enjeux de la politique agricole malgache

IV-1 L'approche par les associations paysannes
IV-2 Perspective d'avenir du développement rural et enjeux de la politique agricole malgache

INTRODUCTION

A l'ère de la mondialisation, la tendance mondiale est marquée par des regroupements des pays se trouvant dans la même zone et ayant à peu près les mêmes poids et caractéristiques économiques. L'influence et l'expérience des pays européens, regroupés dans la zone euro dans le but d'affirmer leur puissance, notamment face à l'hégémonie des Etats-Unis d'Amérique, ont incité les pays africains à mettre en œuvre des stratégies d'entente commerciale.

Dans cette perspective, des accords d'intégration régionale ont été réalisés en Afrique : la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC) et le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA). Madagascar, un des signataires de ces accords régionaux, espère tirer avantage de son ouverture pour améliorer sa situation économique, notamment dans le domaine agricole.

L'économie malgache étant basée essentiellement sur l'agriculture, la question est de savoir dans quelle mesure cette intégration régionale répond aux exigences de l'économie paysanne malgache.

Pour répondre à cette problématique, nous avons adopté la méthodologie à deux étapes suivante : La première phase de ce travail consiste à réaliser une revue de littérature sur le commerce international. Nous nous sommes référés aux œuvres d'Adam SMITH et de David RICARDO sur les théories de l'avantage absolu et de l'avantage comparatif. Cette revue théorique est complétée par la théorie de l'économie paysanne. La deuxième étape de ce travail est une étude de cas de l'économie paysanne malgache. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés aux différents rapports et ouvrages portant sur le thème de l'économie rurale malgache.

Ce mémoire s'organise comme suit :

Le premier chapitre rappelle les fondements théoriques, historiques et politiques de l'intégration régionale, notamment en Afrique. Le second chapitre est consacré à l'étude de cas de Madagascar, à la concrétisation de l'intégration régionale sur l'économie, paysanne malgache. Dans le troisième chapitre, nous ferons une évaluation afin d'analyser la situation actuelle de la grande île par rapport aux situations antérieures et à celle des autres pays membres de la région. Et en fin, le dernier chapitre analyse les perspectives d'avenir et des enjeux de la politique agricole malgache.

Chapitre I

L'INTEGRATION REGIONALE :

Fondements théoriques et le cas du COMESA et de la SADC

Ce chapitre traite les fondements théoriques, historiques et politiques de l'intégration régionale, les raisons pour lesquelles, un pays doit s'intégrer dans des blocs économiques. Nous évoquerons les théories du commerce international (I-1) et l'intégration régionale en Afrique (I-2)

I-1 Définitions et bases théoriques de l'intégration régionale

I-1-1 Définitions

L'analyse traditionnelle de la création et du détournement d'échange est fondée sur l'idée que, dans le monde, seules les différences de productivité et les dotations en facteurs déterminent le commerce entre les pays. Cependant, il peut être également généré par une différenciation des produits et des économies d'échelle, qui réduisent les coûts quand la production augmente.

Le commerce international favorise la concurrence en permettant à des nouveaux producteurs d'accéder aux marchés[1]. L'intégration régionale est un moyen pour améliorer ce commerce en facilitant la circulation des biens et personnes entre les pays membres. Dans le but d'accélérer leur croissance économique, plusieurs pays s'accordent pour développer le commerce entre eux.

Encadré1

Etapes de l'intégration économique

1- Zone de libre échange (ZLE) : suppression des droits de douanes entre les pays membres
2- Union Tarifaire (UT) : ZLE accompagnée des tarifs extérieurs communs ou droit de douane unique pour les pays extérieurs
3- Union douanière (UD) : UT accompagnée d'une législation commune vis-à-vis de l'extérieur (barrière tarifaire ou non tarifaire)
4- Marché commun : UD accompagnée d'une libre circulation des facteurs de production (capital, travail)
5- Union économique : Marché commun suivi d'une union monétaire et d'une politique économique commune
6- Union politique : disparition de la souveraineté de chaque pays membre

DUMAS A., *la théorie du commerce internationale*, 2ème édition boeck, 2004

[1] Le commerce international peut entraîner l'exclusion des pays en développement.

I-1-2 Bases théoriques

Théoriquement, chaque pays tire plus de profit en s'ouvrant vers l'extérieur qu'en situation d'autarcie (théorie de l'ouverture internationale).

D'après la théorie de l'avantage absolu d'Adam SMITH, un pays doit produire et vendre les produits dont il dispose un avantage absolu, c'est-à-dire dont il produit de façon plus efficace que les autres pays et que les autres produits.

Et il doit importer les produits dont les autres pays produisent de façon plus efficace que lui, c'est-à-dire dont les coûts absolus ou les quantités de travail nécessaires dans la production de ces biens sont inférieures aux leurs.

Au cas où ce produit n'existe pas, la théorie de l'avantage comparatif, établie par David RICARDO au XIXème siècle stipule que ce pays doit se spécialiser dans la production d'un bien dont le coût relatif, c'est-à-dire le prix de ce bien en terme des autres biens est faible. Et ce pays doit participer à l'échange pour améliorer son niveau de satisfaction ainsi que celui du reste du monde. Ce pays se spécialisera dans la production pour laquelle son avantage comparatif par rapport aux produits étrangers et par rapport aux autres produits qu'il est lui-même capable de fabriquer est le plus marqué (son désavantage le moins prononcé). Il abandonnera aux autres pays la production dans laquelle son avantage comparatif est le moins fort (son désavantage le plus marqué). Ce principe de spécialisation n'est pas spécifique au commerce international puisqu'il est aussi utilisé dans le cas de l'analyse des échanges entre régions d'un même pays, ou même entre individus.

Encadré 2

Théorie de l'avantage absolu

Selon cette théorie, les pays doivent se spécialiser dans les produits où ils produisent à des coûts inférieurs à ceux des autres pays.

Soient deux pays USA et la Grande Bretagne (GB), produisant deux biens blé et tissus

Tableau de production et de consommation en isolement

	USA	GB	Totale
Blé (q/h)	6	1	7
Tissus (m/h)	1	2	3

Les USA ont un avantage absolu en blé, donc doivent se spécialiser en blé ;et la GB a un avantage absolu en tissus, donc doit se spécialiser en tissus.

Tableau de production après spécialisation

	USA	GB	Totale
Blé	12	0	12
Tissus	0	4	4

Tableau de consommation après échange

	USA	GB	Totale
Blé	6	6	12
Tissus	2	2	4

Après la spécialisation, il y a une augmentation de la production et de la consommation mondiale en supposant que le rapport d'échange soit de 6 blés contre 2 tissus.

Encadré3

Théorie de l'avantage comparatif

Selon cette théorie, même si un pays est en désavantage absolu pour tous les produits par rapport à un autre pays, il aura intérêt à échanger s'il se spécialise dans le produit où son désavantage est le plus faible.

Soient deux pays, Portugal et Angleterre, produisant deux biens : Vin et drap

Tableau de production en isolement

	Portugal	Angleterre	désavantage
Vin (100L)	80h	120h	40h
Drap (100m)	90h	100h	10h

Angleterre est en désavantage absolu pour les deux produits. Mais il doit se spécialiser en drap où son désavantage est le plus faible (10h contre 40h pour le vin)

Tableau de production après spécialisation

	Portugal	Angleterre
Vin (200L)	160h	0
Drap (200m)	0	200h

Le Portugal gagne 10h et l'Angleterre 20h

Les deux pays conservent les mêmes consommations mais en travaillant 30h de moins, c'est-à-dire s'ils gardent les mêmes heures de travail, leur production augmentera

L'intégration économique repose premièrement sur le but d'anticiper une création des échanges qui aura lieu lorsqu'il est préférable d'importer un produit au lieu de le produire à un coût élevé.

D'après VINER[2], la mise en place d'une union douanière, en faisant un pas vers le libre échange, devrait accroître le bien être même si elle ne le maximise pas. La formation d'une union douanière doit conduire à un accroissement des échanges entre les pays participants, du fait de la suppression des barrières douanières entre eux. A première vue, en vertu de ce que dit la théorie sur le gain de l'échange, cet accroissement des échanges doit être profitable aux pays échangistes. Dans ce cas, il y a une création de trafic quand une importation en provenance d'un pays partenaire se substitue à un bien d'origine nationale puisque après la suppression du droit de douane, le bien étranger devient moins chère que le bien domestique.

L'intégration régionale, en définissant le groupe de pays membres, essaie d'éviter également le détournement des échanges ou de trafic qui pourrait avoir lieu lorsqu'on remplace un échange internationale à un coût donné par un autre dont le coût est plus élevé.

Deuxièmement, l'intégration régionale cherche à tirer profit des avantages apportés par la grande taille du marché ainsi créé. De ce fait, les pays membres peuvent bénéficier des résultats de l'économie d'échelle[3].

La concurrence que peut apporter cette ouverture doit avoir une conséquence positive à chaque membre du groupe. D'abord, elle permet au pays importateur une multitude de choix grâce à la diversification de la production due à la proposition de plusieurs pays. Elle incite les producteurs à assurer une bonne qualité et une meilleure quantité pour être plus compétitifs sur le marché.

Inspirée par la théorie classique, notamment par le fait que les produits s'échangent contre des produits et que toute production crée son propre débouché à condition que la capacité de production soit suffisamment élevée pour donner cet effet de stimulation, de la loi de débouché de Jean Baptiste Say, l'union des pays dans un bloc économique permet de générer les effets du libéralisme et de gérer les risques éventuels.

[2] VINER J., *the custom union issue*, 1950
[3] GUILLOCHON B. *Economie internationale*, DUNOD, Paris 2000

I-2 L'intégration régionale en Afrique : SADC et COMESA

I-2-1 Processus d'intégration dans la SADC et dans le COMESA

Pour que chaque membre contribue au développement de l'ensemble, les pays se regroupent en fonction de leur poids et de leur proximité économique.
Comme l'union économique européenne dans la zone euro, et l'union politique américaine, des bons nombres de pays africains s'intègrent, principalement, dans le COMESA et dans la SADC

Le marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA : Common Market of Est and Southern Africa), un groupement d'intégration régionale composé de 20 pays africains.

Ces pays sont convaincus de promouvoir l'intégration régionale par le développement du commerce et de mettre en valeur leurs ressources naturelles et humaines dans l'intérêt mutuel de leur population.

Le COMESA a succédé, en 1994, à la zone d'échange préférentiel des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (ZEP) qui existait depuis 1981 dans le cadre du plan d'action et de l'acte final de Lagos de l'organisation de l'union Africaine (OUA).

L'objectif de la ZEP était de tirer profit d'une plus grande taille du marché, de partager la destinée et l'héritage commun de la région et de permettre une plus grande coopération sociale et économique, en vue de la création en fin de compte d'une communauté économique avec un niveau de vie plus élevé pour ses populations.

Le traité qui définit le programme de l'organisation, couvre un grand nombre de secteurs et d'activités. Cependant, la pleine réalisation de la mission du COMESA est considérée comme un objectif à long terme. Pour garantir une plus grande efficacité à sa mission en tant qu'institution, le COMESA définit ses priorités qui sont l'intégration régionale par le commerce et l'investissement. Le rôle du secrétariat du COMESA est d'assurer la direction en aidant ses Etats membres à faire les ajustements nécessaires pour pouvoir entrer dans l'économie mondiale dans le cadre des réglementations de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et des autres accords internationaux. Cela se fera par la promotion d'une intégration régionale orientée vers l'extérieur.

Par conséquent, les buts et objectifs du COMESA tels que définis par le traité et ses protocoles, sont de faciliter la suppression des faiblesses structurelles et institutionnelles des Etats membres, afin qu'ils soient en mesure d'atteindre le développement collectif et soutenu.

Le COMESA cherche à devenir une communauté économique régionale pleinement intégrée au niveau international : une communauté qui connaît une prospérité économique démontrée par le niveau de vie élevé de ses population, avec une stabilité politique et sociale ; une communauté où les biens, les services, les capitaux et les main d'œuvre circulent plus librement à travers les frontières géographiques.

Tout comme le COMESA, le deuxième bloc économique de l'Afrique, voulant atteindre des mêmes objectifs à long terme, est la SADC

La communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) quant à elle, tient à :

- libéraliser davantage le commerce intra régional de biens et services sur la base d'arrangements commerciaux justes, mutuellement équitables et avantageux, complétés par des protocoles dans d'autres domaines.
- Assurer l'efficacité de la production au sein de la communauté, compte tenu des avantages comparatifs actuels et dynamiques des membres.
- Contribuer à améliorer le climat pour l'investissement intérieur, transfrontalier et étranger.
- Renforcer le développement économique, la diversité et l'industrialisation de la région
- Etablir une zone de libre échange dans la région.

Les pays membres de la communauté se sont engagés à mettre en place progressivement une communauté de développement au sein de laquelle les droits de douane et autres taxes d'effet équivalent perçues sur les importations seront graduellement réduits et finalement éliminés, les obstacles non tarifaires aux commerces entre les Etats membres, abolis et les formalités et documents commerciaux, c'est-à-dire les lois et formalités douanières, simplifiées et harmonisées, pour contribuer efficacement au développement du commerce et des autres échanges.

I-2-2 Fondement historique et politique de la SADC et du COMESA

Le morcellement de l'Afrique en un grand nombre d'Etat nation avec peu de cohérence économique a poussé les dirigeants, après l'accession de leur pays à l'indépendance politique, à faire de l'intégration régionale un volet essentiel de leur stratégie de développement. La petite taille et la structure de production primaire des économies africaines ont conduit à l'instauration d'une coopération économique et d'une intégration régionale réciproquement bénéfique, surtout entre pays voisins.

A part les motivations économiques, l'aspiration politique panafricaine à une identité, une unité et une cohésion continentales a également influencé les premiers efforts d'intégration régionale en Afrique. La poursuite de ces idéaux découle principalement de la volonté de surmonter les obstacles inhérents à l'héritage colonial ayant conduit au morcellement politique et économique du continent. Au fil du temps, cette aspiration politique à l'unité africaine a renforcé la volonté d'instaurer la coopération économique régionale et inter-régionale comme volet à part entière de la coopération et du développement économique à l'échelon continental.

Depuis leur accession à l'indépendance dans les années 50 et 60, les pays africains ont fait de la coopération économique et de l'intégration régionale un des volets de la stratégie de transformation structurelle de l'Afrique. La vision et l'attachement des dirigeants africains aux idéaux de coopération politique et économique, comme moyen d'atténuation des obstacles au développement rencontrés par les économies de bon nombre de petits nations, les ont amenés, entre autres initiatives, à créer l'organisation de l'union africaine (OUA) et la banque africaine pour le développement (BAD) en 1963, en vue de promouvoir le développement du continent et l'unité africaine. Cet engagement devait être réitéré plus tard dans le plan d'action de Lagos de 1980 et, par la suite, dans le traité d'Abuja de 1991 qui envisage, à terme, la création de la communauté économique africaine.

La volonté de surmonter les inconvénients économiques du morcellement du continent a conduit à un foisonnement de traités et d'institutions régionales dont l'objectif primordial était de promouvoir le développement autocentré des Etats membres. Il s'agit notamment de l'union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC en 1964) qui allait devenir plus tard la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; la communauté de l'Afrique de l'Est (1967-1977) ; l'Union douanière d'Afrique Australe (SACU en 1969) ;

la conférence pour la coordination du développement de l'Afrique Australe (SADCC en 1980), devenue par la suite la Communauté pour le développement de l'Afrique Australe (SADC en 1992) ; la zone d'échange préférentiel (PTA en 1981) remplacée par le COMESA en 1995.

Dans la région, le COMESA est le plus structuré et le plus avancé dans le processus d'intégration économique. La mise en place de la ZLE en 2000, soit sept années après la création du groupement, dénote cette volonté d'intégration. L'organisation s'achemine vers une union douanière pour décembre 2004.

Madagascar a adhéré au COMESA en 1995, dans le double objectif de réaffirmer son appartenance à la grande famille africaine (OUA de l'époque) d'une part, et d'intégrer un marché plus vaste de 387 millions de consommateurs d'autre part. Le pays est également membre de la ZLE avec Djibouti, Egypte, Kenya, Malawi, Maurice, Soudan, Zambie, Zimbabwe et récemment Rwanda et Burundi.

La SADC, quant à elle, a été créée à la suite d'un long processus de consultation entre les dirigeants de l'Afrique Australe. L'organisation régionale s'est renforcée depuis et adopte un programme d'activité dont le protocole sur le commerce qui prévoit une ZLE de la région en 2008.

En plus de l'objectif politique d'unité continentale, les dirigeants africains ont également poursuivi leurs efforts d'intégration régionale en vue de surmonter trois obstacles fondamentaux au développement qui caractérisent les économies africaines :

- la petite taille des économies
- l'absence de complémentarité structurelle telle que manifestée par le nombre limité de produits primaires d'exportation et minéraux de base de faible valeur
- la dépendance vis-à-vis des importations de biens intermédiaires et de produits finis.

Tableau 1 : Tableau comparatif : SADC et COMESA

	SADC	COMESA
Objectifs	Libéralisation du commerce intra régional et contribution de l'Afrique dans l'économie mondiale	Aider les Etats membres à entrer dans l'économie mondiale dans le cadre des accords internationaux
Etats membres	Angola – Congo RD – Malawi – Zambie – Zimbabwe – Maurice – Seychelles – Tanzanie – Namibie – Swaziland – Botswana – Lesotho – Afrique du Sud - Mozambique	Djibouti – Egypte – Ethiopie – Comores – Soudan – Erythrée – Burundi – Rwanda – Madagascar – Kenya – Ouganda - Angola – Congo RD – Malawi – Zambie – Zimbabwe – Maurice – Seychelles – Tanzanie – Namibie – Swaziland –
Spécificités	SADC, un protocole commercial comportant des éléments d'intégration plus poussée qui doit conduire à la création d'une zone de libre échange.	La charte du COMESA prévoit de former des marchés communs à l'intérieur desquels, on assiste à la libre circulation des capitaux, des travailleurs, des biens et services non facteurs entre les Etats membres.

Avec les conditions d'échange international mises en place par les membres des groupements économiques régionaux, tous les pays peuvent bénéficier des effets positifs qui en résultent. Comment l'intégration régionale se concrétise t-elle sur l'économie paysanne malgache ?

Chapitre II

ETUDE DE CAS DE MADAGASCAR

Comme on vient d'analyser dans le chapitre précédent, l'intégration régionale est à la fois un concept politique, économique, social et culturel. Son objectif à long terme est d'améliorer le niveau de vie de la population de chaque pays membre de la région, de pousser les pays qui sont en retard tout en laissant s'épanouir ceux qui ont déjà des avantages dans des meilleures conditions.

Pour analyser la concrétisation de cette intégration régionale sur l'économie paysanne malgache, nous allons étudier le contexte macro économique du pays (II-1), avant d'analyser son entrée dans les régions économiques africaines (II-2).

II-1 Contexte macro économique de Madagascar

II-1-1 Aperçu global de la réalité économique à Madagascar

Madagascar est caractérisée par une pauvreté absolue dont plus de 70% de sa population en souffre. Le revenu moyen par habitant est estimé à 290$ US (estimation en 2006) soit dix fois moins important que celui de l'Afrique du Sud qui est environ estimé à 3500$ US, le pays le plus avancé du continent africain. C'est la raison pour laquelle le pays figure presque au dernier rang du classement mondial.

En tant que pays en vois de développement, la pauvreté concrétisée par une certaine misère et famine, se voit dans beaucoup de régions de Madagascar à savoir celle du Sud et les régions les plus enclavées. L'inégalité de revenu et l'écart considérable entre les groupes sociaux rendent certains indicateurs de croissance moins significatifs. Par exemple le PIB moyen par habitant, le revenu moyen, la consommation moyenne ne reflètent presque pas la réalité parce que seulement une petite partie de la population soit environ 20 % génère la plus grande partie du PIB national.

Le secteur primaire constitue un secteur clé dans l'économie malgache. D'ailleurs, on dispose :

- une énorme potentialité au niveau agricole, vu l'immensité du territoire malgache (587.000km², 4ème île mondiale), tant au niveau de culture d'exportation qu'au niveau des cultures vivrières. La concurrence , la compétitivité et la diversité des activités existent, même au niveau national : la région d'Alaotra Mangoro et celui de Marovoay sont même appelées le grenier de Madagascar, la région des hautes terres pratique les cultures vivrières et les régions côtières sont favorables à la culture d'exportation.

- Un capital humain abondant en quantité : la population est estimée à environ 17 millions au début du XXIème siècle dont 70% sont des populations rurales. Suite à cette abondance, la main d'œuvre tend à être à bon marché que le niveau de salaire fait partie des plus faibles par rapport à celui des autres pays du continent, voire même du monde entier.
- Des richesses naturelles considérables : des richesses minières à exploiter, des milliers de flores et des faunes qui n'existent qu'à Madagascar, des sites touristiques attrayants, un climat favorable…
- Une forte culture traditionnelle : une langue officielle unique, une unité de la nation dans sa diversité.

Tableau 2 : Madagascar, atouts et faiblesses

Atouts	Faiblesses
- capital humain abondant	- faible niveau de salaire
- population jeune	- faible niveau de vie, faible pouvoir d'achat
- us et coutumes	- us et coutumes : mode de production traditionnel
- richesses naturelles abondantes	- mal répartition de la population
- immensité du territoire	- mal répartition du revenu : inégalité sociale
- potentialité agricole	- taux d'alphabétisation faible
- diversité de la production	- économie de subsistance
- stabilité politique	- problème foncier

Il convient de noter que la population jeune et le capital humain abondant en quantité de Madagascar peuvent se transformer en meilleurs facteurs de production à condition qu'un certain niveau de formation, d'innovation et d'éducation soit assuré.

Nos richesses naturelles figurent parmi nos atouts malgré le fait que leur exploitation nécessite un certain coût, faute de quoi, nous ne pouvons pas en jouir, puisque leur valeur contribue au poids économique du pays. Et quoi que le faible niveau de salaire moyen malgache puisse attirer les investisseurs étrangers, il fait en sorte que notre revenu moyen par habitant figure parmi les plus faibles en Afrique, voire même dans le monde.

II-1-2 Madagascar et les critères de convergence macro économique du COMESA

Madagascar a pu accéder au marché régional africain, après avoir atteint ou proche des critères de convergence macroéconomique suivantes :

- Un niveau maximal de pourcentage de déficit fiscal par rapport au PIB de 4%[4] avec une régression jusqu'à 3%
- Une limite de 10% du PIB des demandes auprès du gouvernement central
- Financement du déficit budgétaire par la banque centrale ne dépassant pas 20% des recettes fiscales de l'année précédente, afin d'harmoniser les limitations du financement inflationniste
- Accroissement des recettes fiscales à 10% du PIB au moins en 1996, avec un accroissement annuel de 1% par la suite.

Entre 1997 à 2000, Madagascar a entamé au processus d'intégration du COMESA en participant aux échanges des biens dans des conditions préférentielles, en respectant les règles d'origine du COMESA. Au cours de cette période, comme tous les autres pays, elle appliquait ses propres tarifs extérieurs sur les produits importés des pays tiers. Après la mise en place de la zone de libre échange, en octobre 2000, au sein du COMESA, on a renforcé nos relations commerciales avec le lancement du commerce hors taxe et sans contingent. Cependant, on a maintenu nos tarifs extérieurs pour les produits venant de l'extérieur du COMESA.

Encadré 4

Les règles d'origine du COMESA

L'objectif des règles d'origine est de promouvoir le commerce des biens qui ont été suffisamment transformés au niveau de la région. Elles comptent les cinq critères indépendants suivant, et les produits sont considérés comme originaires lorsqu'ils répondent l'un de ces cinq critères :

1- les marchandises qualifiées pour le traitement tarifaire doivent être entièrement produites ou obtenues dans un Etat membre; ou
2- les biens devraient être produits dans les Etats membres et la valeur de toutes matières premières étrangères ne devrait pas dépasser 60% du coût total de toutes les matières utilisées pour leur production ; ou
3- la valeur ajoutée résultant du processus de production de ces biens à partir des matières importées devrait être d'au moins 35% du coût à la sortie de l'usine de ces biens; ou

[4] A son entrée au COMESA en 1997, 4.6% le niveau du déficit fiscal de Madagascar par rapport à son PIB,

4- les biens devraient être produits dans les Etats membres et être classés, à l'issus du processus de production, sous un tarif autre que celui sous lequel ils ont été importés; ou
5- les biens devraient être désignés par le conseil comme des « biens d'une importance particulière pour le développement économique des Etats membres ».

A noter que des exceptions aux règles peuvent être envisagées :
- Une simple production ou un simple processus de fabrication ne suffit pas pour conférer l'origine. Les exemples sont notamment le simple montage d'éléments ou de pièces ; le mélange ou le mixage des ingrédients ; le processus de conservation des produits pour l'entreposage ou le transport ; le marquage ou l'étiquetage ; l'emballage ou le changement d'emballage ; le filtrage ; le lavage ; la peinture et les opérations de découpage.
- Si un produit est importé de l'extérieur du COMESA et subi l'une ou l'autre combinaison de deux ou trois de ces procédés, il n'est pas qualifié pour le traitement tarifaire du COMESA. (La liste complète des exclusions peut être consultée à l'article 5 du protocole du COMESA sur les règles d'origine.)

II-2 Madagascar dans la région économique africaine

Comme la mondialisation est incontournable, difficile à échapper, tous les pays du monde ne peuvent qu'essayer de tirer le maximum de profits tout en se protégeant des risques éventuels.

Madagascar, loin d'être exclue, commence par une volonté de s'ouvrir aux pays voisins et mobilise tous ses atouts pour accéder aux échanges commerciaux qui en résultent et pour bénéficier des conséquences économiques, culturelles et sociales de cette libre circulation des biens et services, des personnes et des capitaux.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, après avoir intégré pleinement dans les échanges régionaux africains, Madagascar a mis en place un certain nombre de mesures et a renforcé celles qui font de son environnement macroéconomique, un environnement favorable à la promotion de la production, pour rendre ses produits compétitifs, pour pouvoir écouler le maximum de produits dans le vaste marché dans lequel elle s'est introduite.

Parmi ces mesures, on retient :la mise en place d'un système qui favorise le secteur privé, la promotion du secteur primaire, la politique en faveur de l'environnement, la mise en place d'un système foncier favorable et la création et l'entretien des infrastructures.

II-2-1 Mesures à renforcer

La promotion du secteur primaire

Malgré les potentialités agricoles que dispose la grande île, des multitudes de barrières se posent et freinent l'aboutissement au développement escompté.

Entre autres, des us et coutumes dans certaines régions empêchent les paysans à pratiquer des nouvelles techniques de productions, à conserver les pratiques traditionnelles à faible rendement.

Puis, le problème de financement dû à l'insuffisance de l'épargne rural réside comme principal problème de ce secteur.

Pour faire face à ces problèmes, à partir de 1995 et vers le début du XXIème siècle, la vulgarisation de la microfinance et l'introduction des nouvelles techniques et moyens de production se sont amplifiées.

Conscient du fait que l'indisponibilité des crédits ruraux et les faiblesses du système de financement constituent un des blocages à l'amélioration de la productivité agricole et du revenu des agriculteurs parce que, seulement, 15 % de l'ensemble de prêts sont destinés au secteur rural dont 5% des petits exploitants ont en accès.

Dès lors, les mises en place des systèmes financiers décentralisés dans presque toutes les régions se succèdent. D'abord le CECAM (caisse d'épargne et de crédits agricoles), puis l'OTIV (ombona tahiry ifampisamborana vola), la CEM (caisse d'épargne de Madagascar), Vola Mahasoa….

Durant ces dernières années, plusieurs techniciens se sont mobilisés pour convaincre les paysans à abandonner les pratiques traditionnelles et pour leur montrer les avantages des techniques modernes. Alors l'accès aux bonnes semences et engrais organiques se vulgarisent et se facilitent.

Dans le but de fortifier les équipements des paysans et des exploitants, le gouvernement malgache a même lancé une politique de détaxation en 2005 mais qui désormais tournait en faveur des populations urbaines.

La mise en place d'un système foncier favorable

Un système foncier qui permet d'exploiter les terres cultivables non cultivé, d'assurer la sécurité foncière pour les crédits agricoles.
500.000 demandes de terrains domaniaux sont déposées auprès des services fonciers, en plus des ménages qui souhaitent obtenir une reconnaissance écrite de leurs droits fonciers. Seuls 330.000 titres ont été établis depuis un siècle et le rythme actuel de délivrance d'actes stagne autours de 1.000 titres par an.

En 2006, 10% du territoire national sont dotés de titre et de certificat foncier. Le cadre juridique actuel ne permet pas aux paysans de répondre à leurs besoins. De ce fait, le gouvernement a lancé le programme national foncier (PNF) et facilite l'accès au titre pour permettre une forte motivation des bénéficiaires dans la production.

Comme le titre foncier constitue une sécurité pour l'exploitant et une gage pour les financeurs, le gouvernement a décentralisé la gestion de la propriété foncière aux niveaux des communes et des régions.

II-2-2 Mesures à mettre en place

La mise en place d'un système qui favorise le secteur privé

Les décideurs politiques n'incluent, non seulement le secteur public mais aussi le secteur privé. Pour augmenter la productivité et pour rendre les entreprises malgaches plus compétitives, le désengagement de l'Etat dans la production proprement dite, par l'intermédiaire de privatisation de certaines sociétés publiques, marque sa volonté de franchir une étape. Le fait de donner la gestion entre les mains des privés est à la fois un moyen d'attirer des nouveaux capitaux, des nouveaux investissements, et de redynamiser le secteur secondaire qui est le principal client du secteur rural. L'augmentation de la demande incite la production.

Le secteur privé est appelé à jouer un rôle clé dans le processus d'intégration régionale. Il s'agit du secteur, qui, d'une part, produit les biens et les services pour le commerce et, d'autre part, les achemine au-delà des frontières nationales pour les échanges intra régionaux. Par conséquent, l'intégration du marché nécessite la pleine participation du secteur privé en coopération avec le gouvernement.

Depuis ces dix dernières années, Madagascar adopte et tend vers une politique libérale pour attirer le maximum d'investisseurs directs étrangers et de maximiser ses bénéfices.

La politique en faveur de l'environnement

Madagascar naturellement face au problème de tavy : culture sur brûlis et à la protection des richesses forestières, reboisement…

Après des nombreuses années d'exploitation et de négligence des ressources naturelles, Madagascar commence à inverser la tendance pour redevenir une île verte en exploitant, tout en préservant l'environnement.

Madagascar est classé parmi les pays où la richesse et le taux d'endémicité en biodiversité floristique et faunistique sont les plus élevés (85% de la flore, 39% des oiseaux, 91% des reptiles, 99% des amphibiens et 100% des lémuriens sont endémiques)[5]. Cette biodiversité perde sans cesse du terrain au profit de l'activité agricole. Face à cette situation, le gouvernement a mis en place un cadre de travail et des stratégies qui permettent de conserver ces richesses endémiques. Ces politiques essaient de responsabiliser les exploitants abusifs et illicites des produits forestiers qui est la principale cause de la déforestation et de la dégradation des ressources naturelles.

En 2006, le taux de pollution atteint un niveau alertant. Cette situation conduit à la mise en place des préventions et des précautions, et à l'insertion d'un volet environnemental dans les plans régionaux de développement. Pour atteindre l'objectif de se procurer d'un rendement croissant des ressources naturelles, tous les programmes sectoriels comportent tous une dimension environnementale.

La création et l'entretien des infrastructures

Dans le but d'assurer et d'améliorer l'efficacité et la qualité de la circulation des biens et des personnes, et d'assurer l'écoulement des produits, le gouvernement essaie de relier les infrastructures à travers la construction des routes, des ports et des aéroports, en élaborant et en mettant en œuvre un plan stratégique national en infrastructure adapté aux besoins nationaux.

« Pour l'année 2005 seulement, 8.782km de routes ont été construites, réhabilitées et /ou entretenues » (MAP- Engagement 2- page 38).

[5] MAP-Engagement 7- Page 98

Chapitre III
Evaluation et Etude comparative des pays membres

Madagascar a entamé son entrée dans le commerce intra régional africain, notamment dans le COMESA, depuis une dizaine d'années. Après avoir répondu aux critères de convergence économique régionale, le pays a renforcé son environnement macro économique et a mis en place un certain nombre de mesures pour maximiser les gains que son ouverture peut lui offrir, et pour minimiser les risques éventuels.

Les effets de l'intégration de Madagascar dans le COMESA peuvent ne pas être ceux escomptés. Alors dans ce chapitre, pour faire une évaluation de cette intégration, nous avons procédé à une analyse temporelle de la situation du pays (III-1), avant de faire une étude comparative pour montrer sa place par rapport aux autres pays membres (III-2).

III-1 Analyse temporelle de la situation macro économique de Madagascar

III-1-1 Analyse de la production

La libéralisation des échanges a largement amélioré la structure des prix des cultures vivrières malgache. Le prix local de riz a augmenté de 47% en 1997par rapport à l'année 1993. Et le prix au producteur de paddy est passé de 858 fmg à 1290 fmg le kg de 1997 à 2000, soit une augmentation de 50.82%. Ce prix était déterminé selon le jeu de l'offre et de la demande.

Tableau 3 : Variation de prix au producteur de paddy

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Prix fmg/kg	725	726	858	1070	1100	1290

Source : INSTAT, 2004

En se referant à la loi de marché, face à cette augmentation de prix, la production aurait due être plus sensible puisque pour un agent économique rationnel, la production (l'offre) est une fonction croissante du prix.

Malgré cette augmentation de prix d'environ 50%, la production de culture vivrière reste quasi stable ces dix dernières années parce que de 1995 à 2002, la production totale de paddy enregistrée dans la grande île ne varie que de 9%.

Tableau 4 : Production totale de produits vivriers : (quantité en tonne)

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Paddy	2450000	2500000	2558000	2447000	2570000	2480470	2662465	2670600
manioc	2400000	2353000	2418000	2412000	2461000	2463360	251340	251900

Source : INSTAT, 2004

Une partie de la population agricole adopte parfois un comportement atypique. Elle cherche seulement à satisfaire leurs besoins fondamentaux sans essayer d'étendre leur exploitation. Du moment où leur besoin monétaire soit atteint, elle ne cherche plus à produire plus.

La notion de satisfaction est totalement relative à Madagascar. De ce fait, la variation de prix n'a presque aucune répercussion sur la variation de la production.

Par exemple si en moyenne, un exploitant peut produire 2 tonnes de riz par an, avec un prix égal à 725 fmg par kg, ce producteur peut gagner jusqu'à 1.450.000fmg. Pour un prix plus élevé, 1290fmg par kg, avec cette même quantité de production, il peut gagner jusqu'à 2.580.000fmg. Son besoin monétaire est largement satisfait, et même avec une quantité beaucoup plus inférieure à 2 tonnes (soit $\geq$ 1,125t), il peut garder le même niveau de vie que pendant la période précédente. C'est pour cette raison qu'au lieu d'accroître sa production, avec l'augmentation de prix, le producteur a tendance à diminuer son effort pour pouvoir faire d'autres activités notamment sociales ou culturelles.

III-1-2 Analyse des échanges

Apres l'adoption de la politique d'ouverture avec l'extérieur contre la politique d'autosuffisance qu'on a appliqué avant les années 90, l'exportation malgache s'est améliorée. La culture d'exportation contribue largement à cette amélioration vue que les principaux produits exportés par Madagascar sont les produits agricoles, produits dans lesquels, elle dispose un avantage comparatif.

Tableau 5 : Principaux produits d'exportation (production totale en tonne / Ministère de l'agriculture, élevage et pêche)

	café	girofle	Vanille verte	Poivre
1995	68000	13000	4200	2000
1996	68000	13000	4400	2100
1997	55000	14500	4300	1500
1998	60000	13500	5000	1700
1999	65000	12400	5400	1600
2000	58080	11790	4390	1570
2001	64530	11830	4555	1595
2002	64600	11800	4580	1590

Source : Rapport de la banque mondiale 2006

En outre, malgré la petite taille de l'industrie malgache, ce secteur bénéficie également de l'avantage de l'intégration régionale. Incité par un excès de demande, le secteur secondaire malgache se doit de produire plus pour pouvoir les répondre. De ce fait, ses besoins en matières premières augmentent. D'où l'augmentation de sa demande au près des fournisseurs locaux. Ce qui fait que la culture des produits industriels n'est pas été épargnée par la variation positive de la production.

Tableau 6 : Principaux produits industriels (production totale en tonne / Ministère de l'agriculture, élevage et pêche)

	Coton grain	Canne à sucre	Arachide
1995	24300	2100000	30000
1996	27500	2150000	36200
1997	36200	2160000	35800
1998	38600	2180000	34000
1999	34600	2180000	34500
2000	27434	2188630	35030
2001	26518	2208450	35240
2002	-	2223400	35400

Source : Rapport de la banque mondiale 2006

A partir du milieu des années 90, la structure de l'exportation malgache a connu des légers changements. Elle a été caractérisée principalement par l'exportation des produits agricoles. Mais suite à l'entrée massive des investisseurs directs étrangers, notamment dans le domaine de l'industrie textile, dans le début du XXIème siècle, l'exportation de ces produits occupe plus de 40% de l'exportation totale. De ce fait, les produits agricoles perdent de place.

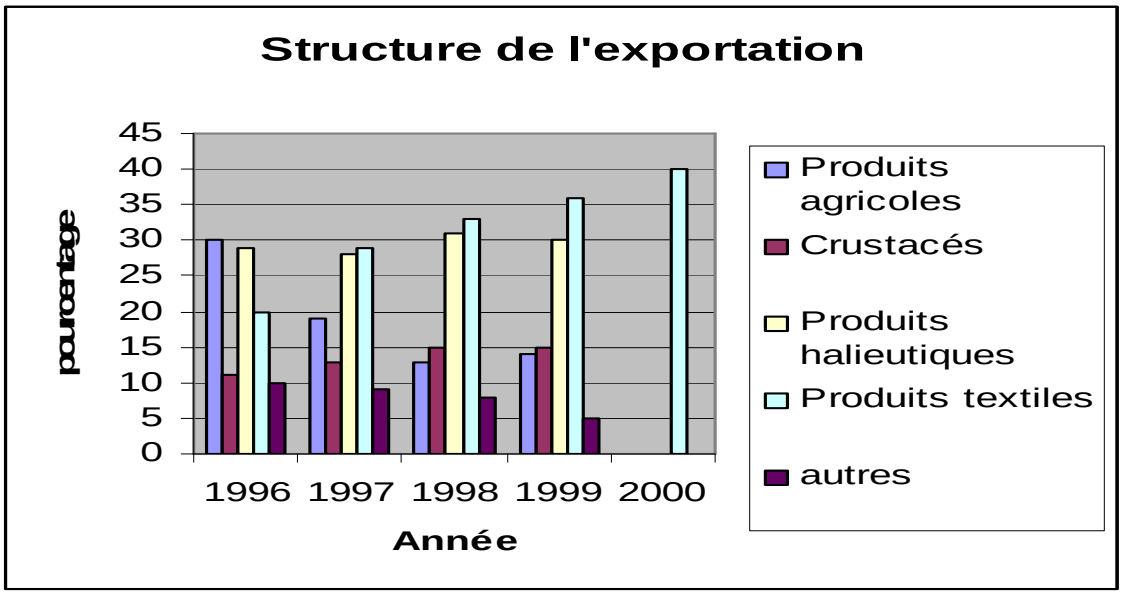

Source : MAEP

La variation positive de la production suite à cette ouverture du pays aux pays voisins s'apprécie surtout sur la quantité produite. Mais en contre partie de la concurrence engendrée par l'existence de plusieurs offreurs dans le vas te marché international, cette variation positive n'a pas été réelle et a été moins ressentie puisque le prix chute. Plus la production augmente, le prix diminue. Plus le nombre de variétés proposées augmente, le prix diminue et les consommateurs s'adressent à celui dont le prix et minimal (loi du marché). De ce fait, les prix à l'exportation pour certains produits que la grande île exporte connaissaient une importante diminution, surtout entre le période 2000-2003, à savoir celui du café vert, du girofle, du poivre. Pourtant, certains produits notamment, la vanille et les crevettes ; leur contribution représente une part importante dans la recette d'exportation. Le prix à l'exportation d'un kg de vanille s'est passé de 216.532 fmg à 1.572.678 fmg, soit multiplié par 7 en 4 ans, de 2000 à 2004.

La qualité de ces produits, que nous avons intérêt à conserver voire même améliorer, les protège contre les risques apportés par la concurrence internationale et par l'entrée des produits artificiels rivaux de nos produits naturels sur le même marché.

Comme Madagascar ne dispose pas une industrie capable de lui approvisionner, elle fait recours à l'importation. Et même si on dispose d'un secteur secondaire de petite taille, la plupart des industries malgaches sont tournées vers l'exportation, se spécialisent dans la production des produits à être vendus sur le marché mondial. Ce choix du marché s'avère normal de leur part, parce que le marché local malgache est très restreint et que le pouvoir d'achat de la population est assez faible.

De ce fait, l'importation malgache s'amplifie jusqu'au point où les recettes d'exportation n'ont jamais arrivé à couvrir les dépenses d'importation.

Comme on est dans une économie fortement dépendante, on importe surtout, des biens d'alimentation générale, de l'énergies, des biens d'équipement et des matières premières. La libéralisation facilite l'entrée de ces biens dont la valeur s'est presque doublée entre 2000 et 2005.

Le tableau suivant montre l'évolution de l'importation entre 2000 et 2005

Tableau 7 : Evolution de l'importation entre 2000 et 2005 (Importation : valeur CAF par groupe d'utilisation - Valeur en millions de fmg et en millions d'ariary à partir de 2005)

	Alimentation générale	Energie	Equipement	Matière première	Bien d'équipement	Total
2000	521427	1438540.9	1130664.5	1099549.2	763228.5	4953410.1
2001	551099.5	1329352.3	1306204.8	1067611.7	1006793.6	5265061.9
2002	-	-	-	-	-	2643064.8
2003	624421.8	669998.1	1351741.1	1370018.7	1254822.4	5271002.2
2004	811310	2619999.9	3401014	2513714.3	2052882.6	11398920.8
2005	262608.4	537102.4	732588.5	512406.2	470194.5	2514900.1

Source : Rapport de la banque mondiale 2006

En comparant l'exportation et l'importation malgache, l'ouverture internationale mobilise plus d'importation que d'exportation. Madagascar importe beaucoup plus que ce qu'elle exporte. L'intégration régionale favorise plus l'économie urbaine que l'économie paysanne. Le secteur rural fournit une grande partie des produits vendus par Madagascar alors que c'est le secteur urbain qui bénéficie des produits importés. Autrement dit, le secteur rural contribue le plus aux recettes si le secteur urbain qui consomme la plus grande partie des dépenses.

De 2000 à 2005, l'écart entre les dépenses d'importation et les recettes d'exportation ne cesse de s'alourdir. Si en 2000, 86.18% des dépenses sont couvertes par les recettes, en 2005, elles ne couvrent plus que 27.68% des dépenses. Cette diminution du taux de couverture est due, d'une part, par le fait que l'importation augmente plus vite que l'exportation, et d'autre part, au fait que la valeur comptable de l'importation (évaluée en prix CAF) est supérieure à la valeur comptable de l'exportation (évaluée en prix FOB).

Tableau 8 : Balance commerciale

	Exportation	Importation	Solde commerciale	Taux de couverture (%)
2000	4268848.8	4953410.1	-684561.3	86.18
2001	2928999.1	5265061.9	-2336062.8	55.63
2002	1198835.2	2643064.8	-1444229.6	45.96
2003	-	5271002.2	-	-
2004	4040685.9	11398920.8	-7358234.9	35.45
2005	702382.3	2514900.1	-1835074.9	27.68

Source : Rapport de la Banque mondiale 06

Face à sa situation antérieure, Madagascar enregistre une variation positive de leur production malgré les éventuels freins et obstacles.

Dans le cadre de l'évaluation de l'impact de cette même politique d'ouverture, il est aussi important de faire une étude comparative entre Madagascar et les autres membres de l'union commerciale africaine.

III-2 Analyse comparative des pays membres du COMESA

Dans cette section, on va se limiter à l'étude comparative de la grande île par rapport à quelques pays membres des mêmes régions qu'elle.

III-2-1 Madagascar

Madagascar, membre du COMESA et de la COI. Le pays est considéré parmi les plus pauvres du monde mais il dispose une énorme potentialité agricole et des richesses minières considérables. En 2006, son PIB par habitant est estimé à une moyenne de 290$ US dont 85.1% vit avec un salaire moins de 2 USD/j[6]. L'espérance de vie de la population malgache est estimée à 55 ans.

Tableau 9 : Evolution de quelques indicateurs économiques

	1994	1995	1996	1997	1998	2006
PIB (milliard de $ US)	2,979	3,159	4,002	3,538	3,935	5.394
PIB/habitant	234,59	241,21	298,70	242	260	290
Taux de croissance du PIB en %	-0,1	1,7	2,1	3,6	3,9	4.6
Taux de croissance de la population en %	3,1	2,3	5,9	2,8	-	2.9
Epargne domestique en Taux de croissance du PIB en %	1,9	3,9	7,9	9,4	-	-
Part de la population disposant de moins de 2USD/j	-	-	-	-	-	85.1

Jusqu'en 1996, la population malgache augmente plus vite que leur revenu. Mais cette situation s'est inversée à partir de 1997. Malgré la variation positive du taux de croissance du PIB, une grande partie de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

[6] Rapport de la banque mondiale 06

III-2-2 Les autres pays

- Seychelles

Seychelles, membre du COMESA, de la COI, de la SADC et de l'IOR-ARC. C'est une petite île de 455.3km² avec 76287 habitants en 1997. Un pays nouvellement indépendant parce que son indépendance ne remonte qu'en 29 juin 1976. Le pays a atteint un niveau de croissance et de développement assez miraculeux puisque en 1997, son PIB par habitant est estimé à une moyenne de 7000$ US et sa population peut vivre jusqu'à 71.5ans en moyenne. Comme tous les autres pays, il a ses atouts et ses faiblesses.

Tableau 10 : Seychelles, atouts et faiblesses :

Atouts	Faiblesses
- potentialité touristique - possibilité d'exploitation des ressources de la mer (pêche thonières), il dispose des industries de conserve pour la quasi-totalité des produits.	- exiguïté du marché - faible diversification

Source : colloque sur l'intégration régionale australe, tenue à Lusaka Zambie en mars 2003

- L'île Maurice

L'île Maurice, membre de la SADC, du COMESA, de la COI et de l'IOR-ARC. Elle dispose une superficie totale de 2040km² avec 1.16 millions d'habitants. C'est une île industrielle et touristique à activité très réduite, qui fait que le revenu moyen par habitant est de 3626$ US. Comme tous les autres pays, il a ses atouts et ses faiblesses

Tableau 11 : L'île Maurice, atouts et faiblesses

atouts	Faiblesses
- Dynamisme du secteur privé et surtout de la zone franche - Bonne performance en terme d'hôtellerie et de tourisme. - Pays très ouvert sur l'extérieur et qui attire les investisseurs directs étrangers	- Insuffisance de la diversité de l'économie - Etroitesse du marché intérieur - Pays à productivité stagnante - Cohésion sociale fragilisée

Source : colloque sur l'intégration régionale australe, tenue à Lusaka Zambie en mars 2003

Comparée à ces pays qu'on a pris comme référence, Madagascar est loin d'être arrivée à la phase d'épanouissement dans le fruit de l'intégration régionale.

La petite taille du territoire seychellois et sa réussite dans sa politique d'ouverture nous ont incité à prendre le Seychelles comme référence. Avec une superficie bien loin inférieure à celle de Madagascar, voire même à celle de la capitale (Antananarivo), le Seychelles arrive à découler une production moyenne par habitant 25 fois plus importante que celle de Madagascar. Sa réussite est due à sa bonne stratégie de spécialisation (pêche thonière et industrie de conserve) et à sa meilleure allocation des ses ressources disponibles, contrairement à Madagascar qui favorise à la fois le secteur primaire, secondaire et tertiaire.

L'île Maurice, quant à elle, un des pays les plus proches géographiquement de Madagascar. Malgré sa productivité stagnante et l'insuffisance de diversité de son économie, elle a su profiter de son énorme taux de pénétration dans le commerce mondial. Elle figure parmi les pays avec lesquels, Madagascar entretient une relation commerciale efficace. Madagascar y exporte principalement des produits pétroliers, des fils et des cotons, et viennent en suite les crustacés, les légumes et les bois.

Le niveau très bas de salaire malgache attire les investisseurs mauriciens à s'y implanter. Une grande partie de la production en zone franche à Madagascar est dirigée par ces investisseurs mauriciens, vu que ces derniers se spécialisent dans ce secteur. Cette situation amplifie le problème de l'exode rural malgache et ne joue pas en faveur du secteur rural puisque même les paysans à productivité marginale positive de la grande île sont attirés vers le secteur industriel notamment dans les zones franches qui, pour les salariés malgache, sont faiblement générateurs de revenu.

Les tableaux suivants montrent respectivement l'exportation malgache vers les pays du COMESA et son importation en provenance de ces pays.

Tableau 12 : Tableau d'exportation (millions fmg)

	2000	2001	2002	Pourcentage
Maurice	132447	154646	134771	81
Kenya	3355	7524	13590	8
Comores	7896	15074	12039	7
Seychelles	2028	5605	35409	2
Egypte	2103	1641	2029	1
Autres	991	1601	697	0
Totale COMESA	14821	186091	166639	100
Exportation totale du pays en milliard de fmg	5525.82	5669.93	-	-
% COMESA	3%	3%	-	

Source : INSTAT, 2004

Dans le COMESA, bien qu'il représente un vaste marché, l'échange régional est encore faible. Le COMESA est un débouché mineur pour Madagascar parce que, à peine, il ne représente que 3% de ses exportations, en 2000 et 2001 dont 80% de ces échanges sont orientés vers l'île Maurice.

Tableau 13 : Tableau d'importation (million fmg)

	2000	2001	2002	pourcentage
Maurice	395165	242324	123116	58
Seychelles	1804	17846	41916	19
Kenya	6217	43817	39588	18
Egypte	808	12227	17568	8
Autres	-	-	-	-
Totale COMESA	419040	320596	225430	100
Importation totale du pays en milliard de fmg	6376.70	5648.56	-	
% COMESA	6.6%	5.7%	-	

Source : INSTAT, 2004

Et les importations en provenance du COMESA sont également limitées. Elle ne représente qu'environ 6% de l'importation totale malgache dont plus de la moitié provient encore de l'île Maurice.

L'environnement industriel malgache et le coût de main d'œuvre qui tend être à bon marché de Madagascar ont entraîné le développement de ses industries textiles. Et suite à ce développement, une grande partie de l'échange régional de Madagascar se fait en partenariat avec l'île Maurice. Madagascar importe principalement les matières premières nécessaires en matière textile de l'île Maurice et y exporte également les produits finis, vu qu'elle est le principal investisseur étranger de la grande île dans ce domaine.

Face aux opportunités et aux risques offerts par l'intégration régionale, aux faiblesses de la région, une image d'avenir prometteuse s'offre à toutes les parties prenantes dont Madagascar.

Chapitre IV

EVOLUTION RECENTE, PERSPECTIVE D'AVENIR ET ENJEUX DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Le chapitre précédent nous a permis d'analyser les effets de l'intégration régionale : le développement de l'échange, la variation des prix et de la production ; de déduire que l'ouverture de l'économie au reste du monde favorise le commerce et n'a que peu d'influence sur la production rurale proprement dite. Dans ce chapitre, nous allons analyser les tendances récentes, les perspectives d'avenir du développement rural et les enjeux de la politique agricole malgache, à travers l'approche par les associations paysannes (IV-1) et les grands traits du plan d'action pour Madagascar pour les quelques années à venir (MAP 2007-2012) (IV-2).

IV-1 L'approche par les associations paysannes

Conscient du fait que l'abondance du capital humain à faible niveau d'éducation ne peut se transformée en main d'œuvre qualifiée et en facteur de production à forte productivité, et qu'il est très difficile d'aider chaque population individuellement ; la politique actuelle du gouvernement tend à inciter les paysans à se regrouper pour bénéficier des aides et des appuis.

Plusieurs bailleurs de fonds et des pays partenaires contribuent dans le développement du secteur rural malgache à travers les appuis aux associations paysannes. Mais nous n'allons retenir que la coopération Madagascar Suisse et l'appui de la banque mondiale dans le cadre du plan d'action pour le développement rural à Madagascar.

IV-1-1 Coopération Suisse Madagascar

La coopération Suisse Madagascar remonte à la fin des années 60. Elle s'est développée durant les années 70 pour déboucher sur l'ouverture. Durant les années 90, ses actions se portent sur la gestion des ressources naturelles, la recherche agricole, l'eau potable et la santé. Ces actions se sont élargies aux renforcements des associations des producteurs.

Comme résultat de la restructuration de cette coopération, un programme de développement rural nommé SAHA (Sahan'Asa Hampandrosoana ny eny Ambanivohitra) s'est lancé en 2000, mis en œuvre par la fondation Suisse inter coopération. Il touche environ 1200 groupements paysans et 400 communes dans 6 régions du pays (Menabe, Haute Matsiatra, Amoro Mania, Itasy, Analamanga et Vakinakaratra). Le programme attribue aux populations cibles la maîtrise de leur développement économique et social.

Il ne donne pas de crédit ou de subvention pour la production. Ses financements sont destinés essentiellement aux renforcements des capacités, à la réalisation des petites infrastructures ou au lancement d'innovation à petite échelle, afin que le monde rural contribue au développement et aux échanges.

Lors de l'évaluation entreprise par le SAHA en 2006, 410000 personnes bénéficiaient de l'appui du programme dont 50000 familles rurales ont enregistré une augmentation de leur production, donc de leur revenu.

Encadré 5

Aperçu global du programme SAHA

Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités des acteurs ruraux à s'organiser et à se responsabiliser pour répondre aux enjeux du développement.
- Augmenter les revenus des familles rurales à travers : une intensification de la productivité, une gestion durable des systèmes de production, un meilleur accès au marché
- Appuyer les communautés de base dans leurs initiatives visant à améliorer les services sociaux.
- Contribuer aux désenclavements des communautés rurales par le biais de la communication, leur permettant ainsi de recevoir et d'échanger des informations.

Régions d'intervention

Imerina, Betsileo, Menabe

Spécificités du programme

- Approche « réponse à la demande »
- Contribution propre des bénéficiaires
- Partenariat avec les sociétés civiles
- Financement collectif c'est-à-dire qu'il faut être membre d'un groupe pour en bénéficier
- Système d'accompagnement, appui et conseil dans un renforcement de capacité
- Amélioration des offres de prestation à travers le renforcement des prestataires de services
- Développement des nouvelles initiatives afin de mieux répondre aux enjeux du développement

IV-1-2 Le plan d'action pour le développement rural à Madagascar

Dans le cadre du développement durable[7], le gouvernement malgache favorise les zones rurales où la majeure partie de la population réside. Pour ce faire, on a mis en place un projet de contribution à la mise en œuvre du plan d'action de développement rural (PADR). Ce projet constitue le cadre global d'intervention des partenaires malgaches et internationaux dans le but d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et d'accroître les performances de l'agriculture malgache. Le PADR est destiné à coordonner et hiérarchiser les interventions pour la réalisation de la politique de développement rural du gouvernement.

Le projet de contribution à la mise en valeur du PADR apportera son soutien à l'amélioration de l'environnement institutionnel du secteur en renforçant les capacités des acteurs du développement rural (acteurs privés, publics et professionnels). Il s'attachera, en particulier, à développer la participation et l'implication de tous ces acteurs dans la conception, le suivi et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de développement rural.

Dans le cadre de ce PADR, le gouvernement malgache a défini le projet de soutien pour le développement rural (PSDR), avec l'appui de la Banque Mondiale. L'objectif du PSDR est de promouvoir un développement communautaire ; d'augmenter la productivité agricole et les revenus des producteurs dans le respect de l'environnement ; et de rationaliser l'utilisation des ressources publiques affectées au financement des services agricoles. Ce projet est réalisé dans des domaines aussi variés que la défense et la restauration des sols ; la conservation de l'eau ; le crédit rural et la construction des infrastructures de stockage ; la conservation d'intrants et des produits agricoles.

Dans ce programme, la réalisation du développement du secteur rural se fait par la promotion et le renforcement des organisations paysannes ; par l'organisation et gestion de groupements, d'association ; par l'approvisionnement collectif en intrants et par la commercialisation des produits agricoles.

[7] Développement dont les actions menées, visant à l'atteindre contribuent à une croissance économique suivie d'un effort de répartition équitable des richesses ainsi créées, tout en préservant les ressources disponibles.

IV-2 Perspectives d'avenir du développement rural et enjeux de la politique agricole malgache

Le chemin à suivre et les priorités de la nation pour les prochaines années à venir sont tracés dans le plan d'action Madagascar 2007-2012. Le MAP décrit les engagements, les stratégies et les actions qui contribueront à notre croissance économique à court terme.

IV-2-1 Les perspectives d'avenir du développement rural malgache

Le monde rural est formé par des activités d'agriculture, d'élevage et de pêche. Il est en étroite relation avec d'autres activités dérivées, notamment avec l'activité de conditionnement, de stockage, de transformation des produits locaux, de l'environnement, de l'équipement socio éducatifs, avec le commerce et même avec le tourisme.

L'économie rurale malgache est fermée et faiblement intégrée dans l'économie mondiale. Mais bien que fermé, peu productif, tant en qualité qu'en quantité, faiblement valorisé et pourvu de logistique, ce monde rural est riche en potentiel en tout égard.
La vision « Madagascar Naturellement » (VINA), définie en Novembre 2004, suivie de la mise en œuvre de divers programmes pour promouvoir notre développement, donne à l'horizon 2020, une image du pays à vocation agricole, doté d'une agriculture de marché avec une production agricole tournée vers l'industrialisation, diversifiée, capable de satisfaire nos besoins alimentaires et non alimentaires, et tournée vers l'exportation et l'économie de service (tourisme, crédit agricole…)

Cette vision donne une image d'une économie à forte croissance et qui participe à la concurrence sur le marché internationale. Elle donne une image d'une économie diversifiée qui pourra faire face et répondre aux besoins du marché mondial, vue qu'à Madagascar, la plus part des paysans ne pratique qu'une seule culture pour leur subsistance et n'utilise que la forme traditionnelle de production. Au niveau national, 85% des surfaces cultivées ne font l'objet d'aucune fertilisation. L'utilisation des fumures organiques concerne 14% des surfaces et les engrais minéraux sont apportés sur un peu moins de 3% soit sur 60 000Ha.

Seuls 21% des surfaces physiques ont fait l'objet de deux ou plusieurs cultures en même temps et 10% de la surface physique rizicole ont fait l'objet de deux cultures successives au cours d'une même campagne rizicole. Ainsi la superficie développée des exploitations agricoles est estimée à plus de 3 700 000ha[8].

Le programme de mis en œuvre pour atteindre l'image à l'horizon du monde rural repose sur le fait qu'à un moment donné, on ne peut plus élargir les surfaces cultivées. Certes, pour augmenter la production, l'élargissement de la surface cultivée en est l'une des solutions, d'ailleurs, Madagascar peut encore y recourir puisqu'on dispose encore des surfaces non exploitées. Mais cette solution n'est qu'une solution à court terme.

Ce programme oriente les exploitants vers une amélioration de la productivité, qui avec la technologie innovante touchant tous les secteurs, y compris le secteur rural, devient plus probable et s'avère être le meilleur moyen d'atteindre les objectifs.

En utilisant des nouveaux intrants, des nouveaux procédés de production, fruits des nouvelles technologies dont l'accès commence à se faciliter et à se libéraliser grâce aux efforts du gouvernement, l'amélioration des qualités des produits disponibles et des nouveaux produits, l'amélioration continue de ces produits, et l'augmentation du rendement peuvent en résulter. Et l'image d'un pays grenier en produits agricoles de la région africaine de Madagascar se réalisera. Mais la faiblesse de la recherche et développement à Madagascar constitue une contrainte à cette amélioration et diversification des cultures malgaches.

Les exploitations agricoles malgaches sont essentiellement équipées de petit matériel et encore à un nombre moyen assez réduit. L'angady constitue le principal instrument de labour, devenant la charrue à traction animale dont le ratio est de une charrue pour quatre exploitations agricoles. L'accessibilité aux moyens plus performants, comme le tracteur et d'autres instruments plus productifs, reste encore très faible et que seuls les grands exploitants ont le moyen d'en doter.

Toute fois, grâce aux relations commerciales que Madagascar entretient avec les pays développés, l'entrée de ces instruments de haute technologie et à performance plus élevée que l'angady et les autres instruments traditionnels devient de plus en plus importante.

L'abondance qui résultera de cette entrée massive conduira à la diminution de leur coût et permettra aux petits exploitants majoritaires dans le monde rural à en utiliser.

[8] MAEP, Rapport sur l'agriculture 2006

IV-2-2 les enjeux de la politique agricole malgache

Depuis l'indépendance, la politique agricole malgache favorise plutôt les consommateurs urbains. Elle a été problématique dans le passé.
Le gouvernement poursuit parfois des buts contradictoires. Certaines interventions ont augmenté les prix à la production, d'autres les ont fait baisser.

L'intervention, que ce soit direct ou indirect ou même sous forme d'incitation, en terme de prix a protégé les producteurs des denrées alimentaires, tout en s'efforçant de maintenir le prix à la consommation à un niveau peu élevé. Or, le niveau plus élevé des prix, pour les producteurs agricoles réduit la migration des mains d'œuvre hors du secteur.
La politique agricole adoptée par Madagascar actuellement est une politique incitative visant à abandonner la culture de subsistance et à promouvoir la culture tournée vers la vente et notamment vers l'exportation.

Le plan d'action Madagascar, dans le cadre de la politique de développement, découle de ses engagements une économie à forte croissance rapide suivi d'un développement rural durable. Dans le cadre de la réalisation de ces ambitions, les facteurs de production se sont mobilisés.

Toutes politiques gouvernementales constituent une dimension économique, sociale et environnementale.

a) Dimension économique

Dont les effets escomptés seront l'amélioration des conditions de travail, l'accroissement de la production ou de la productivité, l'assurance à l'écoulement des produits.

b) Dimension sociale

-Sécurité
-Planning familial
-Harmonisation des activités avec les us et coutume
-Incitation à adhérer dans des associations paysanne

c) Dimension environnementale

Le plan d'action Madagascar 2007-2012, à travers les politiques agricoles visant à transformer Madagascar en une île verte comme elle l'était auparavant, considère comme l'un des priorités, le processus pour le lancement d'une révolution verte à Madagascar. Cette

situation consiste à augmenter la productivité des fermiers pour éliminer la famine grâce à récolte abondante. L'application de culture sur brûlis devient interdite et la gestion des ressources naturelles s'est transmise entre les mains des privés pour éviter la dégradation de l'environnement suite au libre accès à ces ressources

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons démontré que le processus d'intégration régionale est fondé sur les théories classiques et néoclassiques, sur la libéralisation de l'économie. Elle est à la fois un concept politique, économique, social et culturel. Son objectif à long terme est d'améliorer la production, la compétitivité et en conséquence le niveau de vie des pays membres.

Le regroupement des pays africains dans des blocs économiques vise à bénéficier des opportunités que le commerce international leur offre, en terme d'économie d'échelle. Dans un contexte d'économie fort dépendante de l'exportation des produits de base, cette ouverture permet aux pays membres de partager et de gérer les aléas associés à la mondialisation.

Madagascar, un des membres des groupements économiques africains (COMESA, SADC), mobilise tous ses atouts pour tirer profit de son ouverture. Le gouvernement malgache a renforcé son environnement macro économique pour que les potentialités dont dispose le pays, ses facteurs de productions et ses richesses naturelles contribuent à l'amélioration de la qualité et de la quantité de sa production ; pour que les produits malgaches soient compétitifs sur le marche mondial.

Malgré la légère variation positive de la production malgache, depuis son adhésion dans le vaste marché africain, le secteur rural malgache ne bénéficie que d'une moindre part des effets positifs du commerce international. La variation de prix s'avère être en faveur des collecteurs et des intermédiaires.

Pour améliorer ses avantages comparatifs et pour bénéficier pleinement des effets positifs de la mondialisation, Madagascar adopte une nouvelle orientation politique : le MAP. Compte tenu de la multiplicité des programmes de développement et d'intervenants dans le domaine agricole, la conception des dispositifs de coordination constitue un défi pour la recherche future.

REFERENCES BIBLIOGRAHIQUES

- Cours d'Economie internationale, 3ème Année Economie (théorie de l'avantage absolu d'Adam SMITH ; théorie de l'avantage comparatif de David RICARDO)
- Colloque sur l'intégration régionale australe, tenue à Lusaka Zambie en mars 2003
- DUMAS A., *La nouvelle théorie du commerce international*, 2ème édition de boeck, 2004
- GUILLOCHON B., *Economie internationale*, DUNOD, Paris 2000.
- Gouvernement malgache, MAP- Engagement 2- page 38,
- Gouvernement malgache, MAP- Engagement 7- page 98,
- Institut Nationale des Statistiques - Document 98-04
- Magazine « les enjeux », édition mars 2006, RAKOTONJATOVO T.
- « Programme cadre intégré » Ministère du commerce, 2003
- « Programme de renforcement des capacités dans le commerce international » Ministère du commerce
- Rapport de recensement agricole 2004. Ministère de l'agriculture de l'élevage et de pêche 2004
- Rapport du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de pêche 2006
- RAZAFY A., 2004, « Madagascar, sa place dans les organisations internationales », *Madagascar tribune* du 28 Août.
- VALDES A., SCHIFF M., *Le pillage de l'agriculture dans les pays en développement***,** document de séminaire de l'institue de développement économique de la banque mondiale, N°48

Annexe

Structure des exportations (valeur en pourcent)

	1996	1997	1998	1999	2000
Produits agricoles	30	19	13	14	-
Crustacés	11	13	15	15	-
Produits halieutiques	29	28	31	30	-
Produits textiles	20	29	33	36	40
Autres	10	9	8	5	-

La part des produits textiles dans notre exportation totale ne cesse de s'augmenter grâce au développement de ce secteur et les partenariats internationaux dans ce domaine

Nom : RABEARISON
Prénoms : Toky Andriantsoa
Adresse : II B 95 AA Amboditsiry
Thème : L'intégration régionale et sa pertinence sur l'économie paysanne malgache
Nombre de pages : 45
Nombre de tableaux : 13
Nombre de graphe : 01
Références bibliographiques : 14
Spécialités : Commerce Internationale
Mots clés : Intégration régionale, commerce international, COMESA, SADC, économie paysanne, zone rurale

RESUME

L'intégration régionale repose sur les théories du commerce international. La réussite de l'union européenne a incité les pays africains à se regrouper dans des blocs commerciaux. Madagascar, un des signataires des accords régionaux en Afrique, mobilise tous ses atouts pour tirer profit de son ouverture et pour minimiser les risques exposés par la concurrence internationale. Dans cette optique, la grande île a mis en place un certain nombre de mesures et a renforcé la stabilité de son environnement macro économique. Actuellement, Madagascar, pays à vocation agricole, ne bénéficie qu'une petite partie des effets positifs de l'intégration régionale.

Les politiques agricoles malgaches, visant à valoriser les zones rurales, qui contribuent au développement rapide et durable du pays sont définies par le MAP pour les prochaines années à venir.

Ce mémoire analyse les conditions dans lesquelles l'intégration régionale pourrait être considérée comme un moteur du développement rural pour Madagascar.

Encadré par : Monsieur RAKOTOVAO Heriniaina Andriananja